

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 novembre 2015

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Pierre
DOUCEN**

N° 17

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 16/11/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2015 (accusé de réception du 13/11/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Contrat Educatif Local - Subventions

Dans le cadre de la nouvelle convention du Contrat Educatif Local 2015-2017, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale apporte un soutien financier aux projets PEL de la ville de Quimper, sur 2015, pour un montant de 5 000€.

Le Contrat Educatif Local a pour ambition de permettre une meilleure réussite scolaire et sociale et de favoriser la participation des jeunes à la vie locale, l'aide à l'initiative des jeunes et l'égal accès de tous aux savoirs, à la culture, au sport dans une offre éducative de qualité.

La ville de Quimper développe un PEL qui s'inscrit dans les objectifs du Contrat éducatif Local à travers la nouvelle convention triennale 2015-2017.

En 2015, la ville de Quimper a présenté plusieurs projets dans le cadre de l'appel à projets CEL pour un montant de 8 990€. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) vient de nous faire connaître le montant global de la subvention de l'Etat à la ville de Quimper pour l'année 2015 soit 5 000 €.

Cette dotation vient abonder les subventions attribuées par la ville de Quimper sur l'année 2015. La répartition de cette somme tient compte des priorités définies par la DDCS et des besoins de financement des projets.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser, les subventions aux associations citées ci-après, pour un montant total de 5 000 euros (ligne budgétaire 522 – 6574 - 731 – 7315) et à signer la convention triennale du CEL ainsi que les avenants aux conventions avec la MPT de Penhars et la MPT d'Ergué Armel.

Tiers	Projets PEL	subventions
MPT de Penhars	Collège Max Jacob- MPT de Penhars 25 jeunes <i>Campagne itinérante de prévention des conduites à risques</i> Il s'agit de sensibiliser les jeunes aux problématiques des conduites à risques (alcool, prévention routière, toxicomanies etc.) en les impliquant dans la création d'une exposition itinérante. Les jeunes pourront ainsi animer cette exposition dans les autres structures jeunesse et les collèges de la ville.	750€
BAS 29 Sonerion Penn ar Bed	Association BAS- Ecole Jacques Prévert- Ecole Frédéric Le Guyader- Ecole Léon Goragner 120 enfants <i>Percu-Bagad</i> Il s'agit de faire découvrir la culture bretonne aux enfants de la ville. Il est proposé aux enfants des trois écoles et sur le temps périscolaire un atelier de percussion autour des rythmes de la musique traditionnelle bretonne. Une représentation finale aura lieu avec les sonneurs des bagadou lors de la journée de la fédération des sonneurs.	1000€
Dispositif du relais du Likès-collège St Yves	Les commerçants des Halles St François- Dispositif relais de la Tourelle- Dispositif relais du Likès- Journaliste vidéaste- Photographe 20 jeunes <i>C'est quand deux mains ? les hommes et les femmes au travail</i> Il s'agit de faire découvrir les métiers des commerces présents aux halles aux jeunes en situation de décrochage scolaire. Le projet est axé sur l'immersion des jeunes dans le quotidien des commerçants. Les jeunes traduiront cette expérience dans un reportage vidéo et une exposition photo qu'ils auront réalisé et qui sera visible aux halles.	1000€
MPT d'Ergué Armel	Ecole du Quinquis- Ecole Pauline Kergomard- Ecole Léon Blum- Ecole Edmond Michelet- Ecole Victor Hugo- Ecole Emile Zola- Equipes périscolaire- MPT d'Ergué Armel 178 enfants <i>Ensemble autour du jeu</i> Il s'agit de poursuivre l'action démarrée en 2014 et qui intègre les classes de maternelle. Le partenariat co-éducatif permet de soutenir la fonction parentale et enrichit les liens entre les différents temps de l'enfant. Les ateliers jeux sont valorisés lors du festival « A vous de jouer » organisé par la MPT	1000€
Karaté Club de Quimper	Ecole Ferdinand Buisson- Ecole Jean Monet- Ecole Kergestin- MPT de Penhars- Karaté Club de Quimper 70 enfants <i>Apprentissage du savoir être à travers l'initiation au Karaté</i> L'objectif de cet atelier karaté est d'apprendre aux enfants les notions de respect de l'autre en apprenant à faire la différence entre avoir peur de quelqu'un et le respecter. La pratique des arts martiaux permet d'appréhender en profondeur les limites de l'agressivité et la notion de défense en évitant de tomber dans la confrontation.	500€

Collège Max Jacob	<p>Médiathèque de Penhars-Prévention Spécialisée- MPT de Penhars- Ecoles Kergestin, Penanguer, Langevin- Dispositif de réussite éducative- Cantine numérique- Collège Max Jacob 240 jeunes concernés <i>Communication citoyenne et bienveillante - Quartier de Kermoysan</i></p> <p>Il s'agit de fédérer les partenaires du quartier autour d'un projet qui vise à rechercher des formes de régulation des conflits qui existent entre les jeunes et qui trouvent leur expression dans les réseaux sociaux. Former les professionnels à la médiation des conflits et accompagner les jeunes à un usage constructif et citoyen du numérique. La cantine numérique est un partenaire fort du projet.</p>	500€
-------------------	--	------

Par ailleurs, le Musée des Beaux-Arts organise sur le temps périscolaire, pour 46 enfants des écoles de Penanguer et Langevin, des ateliers d'arts plastiques, des ateliers d'écritures et d'enregistrement, des expositions pour un montant de 250 €.

Le maire,

Ludovic JOLIVET